

Article 21 du Règlement

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Je voudrais juste savoir, monsieur le Président, si j'aurai quand même droit de terminer mon 20 minutes après la période des questions orales.

C'est avec beaucoup d'intérêt que je me joins au débat sur la peine de mort. J'aimerais développer ma pensée à partir de plusieurs points. Premièrement, parler de l'intérêt ou des raisons pour lesquelles le gouvernement actuel a décidé d'introduire ce débat à la Chambre. Deuxièmement, j'aimerais peut-être faire un tour d'horizon sur les divers discours que nous avons entendus en cette Chambre sur la peine de mort, et finalement, bien sûr, vous dire quelle est la situation, quelle est la pensée du député de Témiscamingue vis-à-vis du rétablissement de la peine de mort.

D'entrée de jeu, monsieur le Président, je dois vous dire que le député de Témiscamingue est contre la peine de mort et je sais qu'au niveau de mes collègues, pour la plupart, ils savaient déjà où je me situais vis-à-vis de ce débat.

Monsieur le Président, on a été beaucoup critiqué par les partis d'opposition d'avoir introduit le débat sur la peine de mort durant la présente législature. Sauf qu'il faut bien reconnaître que le débat sur la peine de mort était un engagement que le parti progressiste conservateur avait pris durant la campagne de 1984. Quand on parle des engagements pris par le parti progressiste conservateur durant la campagne électorale de 1984, je tiens à vous rappeler, monsieur le Président, que nous avons actuellement, au niveau du respect de nos engagements, un dossier tout à fait enviable. Quels sont les thèmes sur lesquels le parti progressiste conservateur a fait sa campagne durant l'été 1984? Il y avait trois grandes notions, trois grands thèmes de campagne électorale: le premier, c'était la réconciliation nationale, et je pense qu'avec l'entente constitutionnelle récemment signée par les 11 premiers ministres du Canada, nous pouvons dire que la réconciliation nationale est chose acquise en ce pays. Un des autres grands thèmes sur lesquels on a fait campagne, c'était la réduction du déficit en ce pays, un déficit énorme qui limite beaucoup la marge de manoeuvre du gouvernement fédéral. Actuellement, le ministre des Finances (M. Wilson) et ce gouvernement ont fait un travail tout à fait remarquable au niveau de la réduction du déficit au pays. Un troisième grand thème sur lequel on a fait campagne était la relance économique dans ce pays, et je pense que tous, objectivement, vont reconnaître que l'économie au pays est définitivement meilleure avec une création de près de 800 000 emplois, une économie actuellement très active et des sociétés et des compagnies qui fonctionnent très bien. Et j'ai l'impression que d'ici quelques mois, on pourra même parler en ce pays d'un million d'emplois créés.

Alors, où se situait la question de la peine de mort durant la campagne électorale de 1984? C'était un engagement que le premier ministre de ce pays (M. Mulroney) avait pris de dire qu'il y aurait un débat libre à la Chambre sur la peine de mort durant notre mandat. De dire qu'on n'était pas justifié d'avoir un tel débat à la Chambre, c'est complètement faux puisque la question de la peine de mort en est une qui soulève l'intérêt des Canadiens depuis des décennies et que ce n'est pas la première fois qu'on aborde un tel sujet à la Chambre. La Chambre a eu à se pencher à de nombreuses reprises sur la question de la peine de mort tout comme de nombreux autres Parlements, notamment le Parlement britannique qui, à plusieurs reprises,

est revenu sur ce débat-là également, il y a quelques mois pour voter majoritairement contre le rétablissement de la peine de mort en Grande-Bretagne.

Donc, monsieur le Président, comme gouvernement et comme Parlement on était justifié de réintroduire ce débat-là puisque beaucoup de Canadiens voulaient avoir un débat sur la peine de mort et qu'à tout le moins, le débat actuel puisse, je pense, amener un éclairage ou une argumentation nouvelle; cela vaudra la peine d'avoir tenu un débat ouvert et éclairé à la Chambre quelle que soit la solution qui sera retenue par ce gouvernement. Bien sûr, j'estime important de souligner que j'ose croire et j'ose espérer que ce gouvernement, que ce Parlement et que les membres de cette Chambre vont voter majoritairement contre le rétablissement de la peine de mort en ce pays. Si oui, monsieur le Président, le débat n'aura pas été inutile puisqu'il aura été fait de façon éclairée et que la population canadienne aura peut-être mieux été informée sur les enjeux dans ce débat.

Ce que je trouve cependant tout à fait important, c'est qu'un tel débat se fasse dans le respect de l'opinion des autres. Je pense que c'est un débat qui doit se faire à un très haut niveau et qu'à ce moment-là, il faut respecter l'opinion des gens qui ne partagent pas nécessairement notre opinion. Monsieur le Président, je vous demande où est, dans le débat, la représentation de l'opinion publique canadienne sur la peine de mort.

J'ose croire... et les témoignages que j'ai entendus en cette Chambre me permettent de dire que c'est à l'intérieur du parti progressiste conservateur qu'on retrouve l'expression de l'opinion publique canadienne sur la peine de mort. Je pense que c'est se cacher ou être aveugle de dire que l'opinion canadienne n'est pas très partagée sur le rétablissement ou non de la peine de mort. Et c'est à l'intérieur de notre parti que cette pluralité d'opinions s'exprime.

Monsieur le Président, vous me faites signe, alors j'aimerais vous dire que peut-être je reviendrai après la période des questions orales pour terminer mon exposé et faire part à la Chambre des raisons fondamentales pour lesquelles le député de Témiscamingue s'oppose énergiquement au rétablissement de la peine de mort.

[Traduction]

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'ATTAQUE DES CONTRAS CONTRE UN PROJET FINANCÉ PAR LE CANADA

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, j'ai déjà demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de condamner comme terroristes les